



**FRANCE NATURE  
ENVIRONNEMENT**



# PHOTOSCOPE – Outil de dialogue territorial et d'aide à la décision

Formation FNE Languedoc-Roussillon

24 novembre 2021



# LE CONSTAT

## LE PHOTOVOLTAIQUE, UNE FILIERE MATURE MAIS...



- Le PV participe à l'objectif de 40 % d'électricité renouvelable à l'horizon 2030
- > 10 GW installés / objectifs PPE - 2023 : 20 GWc et 35 - 44GW d'ici 2028
- 53 GW sur les surfaces en SSP et parking (Ademe, étude à affiner), env 10 GW facilement équipables
- Etudes en cours pour identifier les SSP à une maille plus fine (dépt)
- PV bâtiment : extension du guichet ouvert à 500kWc. Priorité théorique au bâti, bonus du cahier des charges AO pour les SSP
- Priorité politique non mise en œuvre
- Comparées aux toitures, PV au sol => plus simples à mettre en œuvre et privilégié par les développeurs
- Manque de planification territoriale et d'identification des zones propices
- Qualité des projets très variable (mauvaises pratiques, ratés dans l'information et la concertation...)
- Des territoires « préférés » mais avec enjeux biodivers fort - dans le sud de la France
- Un critère unique de sélection par le prix pour les parcs soumis à l'appel d'offre
- Manque de REX sur le PV flottant et de manière générale sur les impacts biodiversité, mal documentés



# POSITION DE FNE SUR PHOTOVOLTAIQUE

## FNE soutient le développement de Photovoltaïque

« **Mais pas à n'importe où, ni n'importe comment** ».

Nos demandes et recommandations (en cours d'élaboration):

- **Planification et cohérence territoriale** : prise en compte des besoins et potentiels des territoires, engagement dans des actions de sobriété
- **Identifier et favoriser l'utilisation des sites et sols pollués**
- Donner réellement la **priorité au bâti et aux surfaces « dégradées »**
- **Préserver les zones naturelles et forestières**
- Intégrer le PV dans des **projets de territoire, citoyens et participatifs, de collectivités**
- **Régionaliser les tarifs d'achat**
- Construire une **relation de confiance** par la concertation et la collaboration avec les APNE
- **Capitaliser les retours d'expérience** sur les parcs existants, impacts, zones utilisées (types et surfaces)
- **Concertation, projet citoyen**, transparence et publicité des données de production → création d'observatoire et d'instances de dialogue



# PRÉSENTATION DE L'OUTIL PHOTOSCOPE

## LES OBJECTIFS DE L'OUTIL

Une gamme d'outils « Scopes », complétée par l'Eoloscope offshore et demain le Photoscope, pour :

- Monter en compétence
- Evaluer un projet photovoltaïque au sol
- Participer au dialogue territorial et à la transition écologique de son territoire



# PRÉSENTATION DE L'OUTIL PHOTOSCOPE

## UN OUTIL DE DIALOGUE TERRITORIAL

### Objectif global

1/ **Inverser la tendance et réorienter les projets sur BATI / SSP**

2/ Tendre vers la **mise en œuvre de parcs exemplaires** et parvenir à combiner une **forte participation et adhésion citoyenne** et une prise en compte poussée de la **biodiversité et de l'environnement** en général

### Pour les APNE et les citoyens

- **Renforcer les compétences** des acteurs associatifs et légitimer leur participation
- **Découvrir ou approfondir sa connaissance** sur les enjeux liés au PV
- **Faciliter le dialogue entre** les associations, les acteurs territoriaux et les acteurs économiques
- **Identifier les bonnes pratiques et les points d'amélioration** dans le montage d'un projet PV
- **Mettre à disposition un outil pour les territoires** contribuant à bonifier les projets

Favoriser le développement de parcs exemplaires



# PRÉSENTATION DE L'OUTIL PHOTOSCOPE

## UN LIVRET ET UNE GRILLE D'ANALYSE MULTICRITERE

### Un livret

- Les enjeux de la TE et place du PV
- La réglementation existante
- Accès à l'information, la concertation et la gouvernance des projets
- Les enjeux de la planification et outils utiles
- L'analyse des critères

### Une grille d'analyse multicritères

- Descriptif
- Planification
- Information / concertation / gouvernance
- Choix du site : Implantation
- Biodiversité
- Environnement
- Fin de vie et renouvellement
- Bilan

**Périmètre du projet** : PV au sol en zones naturelles (espaces naturels et forestiers) et PV flottant, ombrières, agrivoltaïsme (?), sites et sols dégradés.



# CALENDRIER ET ETAPES CLES DU PROJET

UN PROJET DEMARRE EN 2020, Co-construit

- **Etape 1 : Analyse des facteurs de succès pour des parcs solaires concertés et durables**
  - Recueil d'information et rencontres d'acteurs de la filière → une quinzaine d'entretiens
  - Consultation du mouvement FNE → plusieurs réunions et échanges, questionnaire (63 retours)
  - Bibliographie
  - Livrables : note de synthèse des enjeux, mise à jour de la position FNE
  
- **Etape 2 : Création de l'outil PHOTOSCOPE d'aide à la décision et de dialogue territorial pour une filière solaire exemplaire et participative**
  - Rédaction du livret et de la grille
  - Relectures : par des membres du mouvement FNE et les personnes « entretenues »
  - **Graphisme et publication – EN COURS**
  
- **2022 - Etape 3 : Diffusion et valorisation de l'outil auprès du mouvement FNE et des parties prenantes**
  - Diffusion
  - Journée d'échange interne et externe FNE, webinaire ...





# QUESTIONNAIRE AU MOUVEMENT FNE

## POSITIONNEMENT PAR RAPPORT A L'ENERGIE SOLAIRE

➤ **90 % sont favorables à l'énergie solaire = levier important dans la transition énergétique**

➤ **Raisons principales**

- Autonomie des territoires,
- Décentralisation des moyens de production,
- Rôle du solaire dans la transition énergétique

➤ **10 % sont défavorables à l'énergie solaire**

➤ **Raisons principales**

- Projets déconnectés des enjeux locaux
- Impacts sur le paysage et la biodiversité
- Variabilité de la production



# QUESTIONNAIRE

## POSITIONNEMENT PAR RAPPORT A L'ENERGIE SOLAIRE

**MAIS**



Sur les **90 % personnes favorables**, **68 % expriment des réserves**  
Ces réserves rejoignent l'expression des personnes défavorables

- Parcs PV => artificialisation des territoires, consomment beaucoup d'espaces
- Ne doivent pas se développer sur des espaces naturels, agricoles, forestiers
- Prendre en compte les enjeux de biodiversité, environnementaux et de paysage
- Priorité au espaces déjà artificialisés



# QUESTIONNAIRE

QUALITE DE L'INFORMATION, COMMUNICATION, CONCERTATION



**Qualité = plutôt mauvais à mauvais, parfois moyen, mais jamais bon ou excellent**

**Informations** : Choix de la zone, étapes du projet, raccordement et constructions connexes, aspects techniques, bénéfices et impacts environnementaux, sur la biodiversité, socio-économiques

**Diffusion des documents**

**Accessibilité aux documents**

**Concertation**

**Enquête publique**

**Prise en compte de l'environnement, de la biodiversité, aspects socio-économiques**

**Accompagnement par les services de l'Etat**



# QUESTIONNAIRE

## SUGGESTIONS POUR AMELIORER LES ASPECTS NEGATIFS

- **Planifier le développement du PV**, des réflexions au niveau plan/programme = vrai évitement, au niveau opportunité
- **En faire des projets de territoire** et pas une opération financière
- Le développement d'un parc PV doit être accompagné **d'infos sur les économies d'énergie**
- **Les retombées financières communales doivent servir à des projets locaux**, et pas que ceux de la commune d'implantation
- **Soumettre le PV au statut ICPE, enquête publique obligatoire**
- **Informé le plus en amont**, la population locale concernée et APNE
- **Plus de dialogue**, à l'échelle locale, dont la population et les APNE (référendum)
- **Plus de transparence**, moins de blabla pour verdir le développement du PV
- **Eviter les zones naturelles, agricoles et forestières**
- **Priorité aux zones déjà artificialisées**
- **Meilleure prise en compte de la biodiversité, du paysage, des corridors écologiques**



# Photoscope – l’outil

Comment l’utiliser ? Une démarche dans la durée, en 3 étapes

Dialoguer dans la durée avec la collectivité et porteurs de projets pour favoriser le développement du PV en privilégiant les surfaces déjà artificialisées

Dans la durée et en amont des projets de PV, dialoguer avec la collectivité pour l'aider à définir des orientations en faveur du PV sur bâti, parkings, sites et sols pollués, et développer des outils pour mettre en oeuvre ces orientations, notamment dans le cadre des PCAET, Scot, PLU, schéma directeurs des ENR,...) etc

Un projet de PV au sol se profile, questionner le choix de l'implantation au sol

Si l'implantation du projet au sol vous semble incohérent avec les possibilités du territoire, dialoguer avec le porteur de projet. Toutes les alternatives ont-elles bien été étudiées ?





Le parc PV au sol est décidé, continuer le dialogue autour d'ERC pour améliorer le projet

Continuer le dialogue pour proposer toutes possibilités d'évitement, de réduction et de compensation des impacts environnementaux à toutes les étapes du projet de parc au sol.





# Photoscope – l’outil

Comment l’utiliser ? Une grille de lecture pour chaque étape

		<b>PHOTOSCOPE</b>		
<b>Enjeux d'information, de concertation et de gouvernance</b>				
<i>Cette partie vous guidera dans l'évaluation des mesures mises en place par le porteur de projet pour informer autour du projet, concerter sur les choix pris et les alternatives possibles, participer à la gouvernance du projet.</i>				
ICG1	CONCEPTION	<b>DES ACTIONS D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION SONT-ELLES MENEES ?</b>  Le porteur de projet fournit une information accessible et transparente à tous les stades. Il met en place des actions de communication (réunions, site internet,...). Il signale les incidents/accidents. Il met en place une permanence et gère les perturbations. Il rend le site attractif (panneaux, visites, portes ouvertes...).	 <input type="checkbox"/> Oui  <input type="checkbox"/> Non	BP
		<b>MISE EN PLACE D'UNE PROCEDURE DE CONCERTATION AVEC LES PARTIES PRENANTES ?</b>  <b>Afin d'éviter les incompréhensions, un dispositif d'information et de concertation doit être mis en place avant même que le site d'implantation soit connu et, a minima, la concertation a eu lieu avant le dépôt de la demande d'autorisation.</b>  Le porteur de projet met en place une concertation garantissant la transparence sur le choix du site. Il désigne un tiers pour mener la concertation en saisissant la CNDP. Le porteur de	 <input type="checkbox"/>	BP

## Une grille d'analyse multicritère pour analyser

- Descriptif
- Planification
- Information / concertation / gouvernance
- Implantation
- Biodiversité
- Environnement  Bonne pratique
- Renouvellement  Point de vigilance
- Bilan

- 7 catégories d'indicateurs
- 70 informations à renseigner
- Autant de bonnes pratiques
- Et de points de vigilance

